Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Poudre (Composition pour un flacon)
> polyoside Haemophilus influenzae type b conjugué à l'anatoxine tétanique 10 microgrammes de polyoside d'Haemophilus influenzae type b

Suspension (Composition pour une seringue pré-remplie)
> antigène de Bordetella pertussis : anatoxine 25 microgrammes
> antigène de Bordetella pertussis : hémagglutinine filamenteuse 25 microgrammes
> antigène de Bordetella pertussis : pertactine 8 microgrammes
> anatoxine diphtérique supérieur ou égal à 30 UI
> anatoxine tétanique supérieur ou égal à 40 UI
> antigène de surface de l'hépatite B recombinant 10 microgrammes
> virus poliomyelitique souche Mahoney de type 1 inactivé 40 unités d'antigène D
> virus poliomyélitique souche MEF-1 de type 2 inactivé 8 unités d'antigène D
> virus poliomyélitique souche Saukett de type 3 inactivé 32 unités d'antigène D

Présentations

> 1 flacon(s) en verre - 1 seringue(s) préremplie(s) en verre de 0,5 ml avec 2 aiguille(s)

Code CIP : 354 958-3 ou 34009 354 958 3 9
Déclaration de commercialisation : 16/08/2006
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 32,05 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 33,07 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

Service médical rendu

Cliquez ici pour accéder au glossaire sur le SMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.
Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 05/09/2018Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 05/09/2018 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Renouvellement d'inscription (CT)	le service médical rendu par INFANRIX HEXA reste important dans l'indication de l'AMM et pour les populations recommandées.

Amélioration du service médical rendu Cliquez ici pour accéder au glossaire sur l'ASMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprés de la HAS . Les avis et synthéses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
IV (Mineur)	Avis du 26/06/2013Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 26/06/2013 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Renouvellement d'inscription (CT)	Selon les données portées à la connaissance de la Commission, l'amélioration du service médical rendu d'INFANRIX HEXA reste mineure (niveau IV) par rapport au vaccin pentavalent à valence coquelucheuse acellulaire (INFANRIX QUINTA – PENTAVAC) associé à un vaccin Hépatite B (HB-VAX-PRO 5 ou ENGERIX B10 ou GenHevacB).

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS SA
- Conditions de prescription et de délivrance :
    - liste IAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 296 606 3